L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°309 du Jeudi 4 Décembre 2025

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Message sur l'état de la Nation du Président de la République

Denis Sassou-Nguesso réaffirme son engagement à pérenniser la paix au Congo

Après avoir jeté un regard rétrospectif sur la vie politique nationale, marquée par des épisodes de violences, 67 ans après la proclamation de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso a réitéré qu'il sera «intraitable» sur son engagement constant à pérenniser la paix au Congo. (P.3)

Ministère du commerce, des approvisionnements et de la consommation

Levée de la mesure suspendant l'importation des machettes et des motos

(P.5)

Section football du Club omnisports Etoile du Congo

Sélection de jeunes pépites, grâce à un partenariat avec une agence spécialisée

Le président Ghislain Lendouma accomagné du responsable de l'Agence G.i.m Paolo Grimaldi. (P.12)

Deuxième congrès ordinaire de l'U.pa.d.s

Pascal Tsaty-Mabiala élu président du Conseil national et Jérémy Lissouba désigné secrétaire général

(P.4)

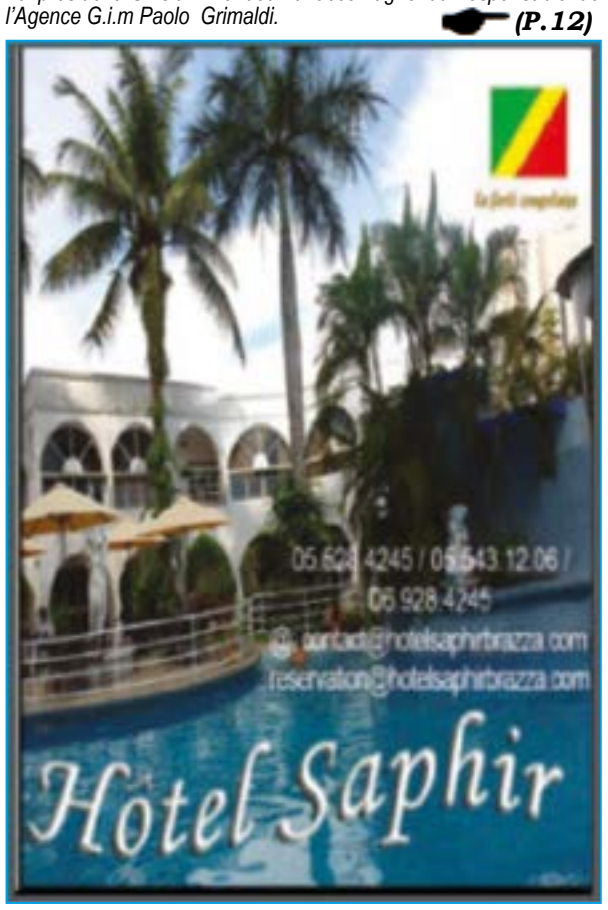

Départements de la Lékoumou et de la Sangha

Deux Hôpitaux généraux inaugurés par le Chef de l'Etat, à Sibiti et à Ouesso

Le Président Denis Sassou-Nguesso a inauguré, le vendredi 21 novembre 2025, l'Hôpital général de Sibiti, dans le Département de la Lékoumou, et celui de Ouesso, le lundi 24 novembre, au cours de cérémonies solennelles hautes en couleurs dans chacun des chefs-lieux des deux départements où le Chef de l'Etat a reçu un accueil populaire et enthousiaste. Les deux hôpitaux relèvent du Programme santé pour tous, lancé en 2016 à travers la construction simultanée de douze hôpitaux généraux dans les chefs-lieux de département, suivant les standards de l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé), pour renforcer l'offre de santé sur l'ensemble du territoire national. A Ewo, le Chef de l'Etat a inauguré la connexion de cette localité au réseau électrique national et la route Boundji-Ewo.

Construit sur une superficie de cinq hectares au Quartier Moussanda, l'Hôpital général de Sibiti a une capacité d'accueil de 235 lits. Il est doté de quatre blocs opératoires, trois blocs d'accouchement et d'une salle de césarienne avec un accès sécurisé par empreinte digitale personnalisée, d'une banque de sang et d'une unité de néphrologie-hémodialyse, composée de huit générateurs. Au niveau des services généraux, on y compte une cantine d'une capacité de 54 places, une centrale thermique composée de quatre groupes électrogènes de 500 K.v.a chacun, deux forages d'eau reliés à une bâche qui alimente les différents bâtiments de l'hôpital. Pour son démarrage, l'hôpital dispose d'un personnel soignant et non-soignant de 193 employés dont des médecins.

Construit sur une superficie de 5 hectares, l'Hôpital général de Ouesso présente les mêmes caractéristiques techniques que celui de Sibiti, avec une capacité d'accueil de 235 lits aussi. Pourvu de cinq zones d'activités fonctionnelles, dont la zone de services cliniques et hospitalisation, la zone des services médico-techniques et la zone de services administratifs généraux, il est doté entre autres, de quatre blocs opératoires, trois blocs d'accouchement, une salle de césarienne, une banque de sang, un incinérateur électrique, un atelier de couture, etc. Il compte un ensemble de personnels de 141 employés dont des médecins et du personnel non-soignant (ingénieurs, informaticiens, techniciens supérieurs des services généraux, etc).

Après l'inauguration de l'Hôpital général de Sibiti.

L'Hôpital généra de Ouesso.

Une vue de l'Hôpital général de Sibiti

Signalons qu'après Ouesso, dans le cadre de son périple inter-départemental, le Président Denis Sassou-Nguesso a mis le cap sur Ewo, chef-lieu de la Cuvette-Ouest, où il a inauguré, mardi 25 novembre 2025, la connexion au réseau électrique national de cette communauté urbaine et la route bitumée Boundji-Ewo (76 Kms), en construction depuis la municipalisation accélérée de ce département en 2011, mettant ainsi un terme à l'enclavement de ce chef-lieu de département. Comme quoi, la patience paye souvent, malgré les souffrances de l'attente.

A Ouesso et Ewo, les cérémonies d'inauguration se sont déroulées en présence du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, de quelques membres du gouvernement, dont les ministres d'Etat Jean-Jacques Bouya, Alphonse Claude N'Silou, le ministre de la santé et de la population Jean-Rosaire Ibara, le ministre de l'énergie et de l'hydraulique, Emile Ouosso, etc. Le Chef de l'Etat a été accueilli par les préfets concernés, notamment Jean-Christophe Tchikaya, préfet de la Lékoumou, Edouard Denis Okouya, préfet de la Sangha, et Frédéric Baron Bouzock, préfet de la Cuvette-Ouest.

Photo de famille des différents responsables autouor du Chef de l'Etat, après l'inauguration de l'Hôpital général de Ouesso.

D'un département à un autre, la série d'inaugurations officielles, par le Président de la République, des infrastructures socioéconomiques, éducatives, sanitaires et culturelles s'est donc poursuivie dans la partie septentrionale du pays, dans une ambiance festive ayant mobilisé des milliers de populations, comme c'était le cas dans la partie méridionale du pays, notamment à Pointe-Noire, Loango, Dolisie et Sibiti.

Hervé EKIRONO
(De retour de Ouesso)

Tribune

Pour un État-stratège social en Afrique: repenser le développement

De la protection à la transformation productive

Dans de nombreux pays en développement, le rôle de l'État dans le développement reste au cœur du débat. Faut-il que l'État se contente de redistribuer ou doit-il également transformer? Cette question est particulièrement cruciale en Afrique où la croissance économique reste souvent concentrée sur quelques rentes et où la production locale peine à créer une richesse durable.

Par Charles Abel Kombo

Le modèle classique de l'État-providence, fondé sur la redistribution, protège les citoyens contre les risques de la vie et assure un minimum de justice sociale. Il fonctionne dans les sociétés industrielles stables. Mais, il montre ses limites dans des économies peu diversifiées: dépendance aux ressources naturelles, inefficacité budgétaire et manque de cohésion réelle.

À l'inverse, l'État-stratège se concentre sur la transformation économique et sociale. Il planifie, investit et régule pour créer les conditions de la prospérité collective: développement des secteurs productifs, soutien aux P.m.e et à l'entrepreneuriat, investissement dans le capital humain, régulation des marchés et promotion de partenariats public-privé. Ces deux approches ne sont pas contradictoires mais complémentaires: la protection sociale assure la cohésion, tandis que la stratégie économique construit la capacité collective à se développer.

Un modèle pour un développement durable: l'État-stratège social

L'avenir réside dans un État-stratège social, capable d'allier inclusion, justice sociale et transformation économique. Les leviers principaux sont:

- Planifier pour transformer: définir des priorités sectorielles claires (agriculture, énergie, industrie, numérique) dans une vision à long terme;
- Produire pour redistribuer: soutenir la production locale et l'entrepreneuriat pour créer des emplois durables;
- Protéger pour renforcer la productivité: investir dans la santé, l'éducation et la formation comme vecteurs de développement;
- Réguler pour équilibrer: garantir un cadre institutionnel stable et transparent, avec une fonction publique performante et responsable.

Illustration: le cas du Congo

Le Congo illustre parfaitement ce défi. Le pays reste fortement dépendant des revenus pétroliers et miniers, avec un État social concentré sur les fonctions publiques et peu diversifié. Le Plan national de développement 2026-2031 offre une opportunité unique: inscrire la logique d'État-stratège social dans la planification nationale, réorienter les dépenses publiques vers les investissements productifs et sociaux et instaurer un dialogue permanent entre l'État, le secteur privé et la société civile.

Conclusion: transformer en protégeant, protéger en transformant

Somme toute, un État africain efficace doit passer de la logique de guichet à la logique de projet, de la dépendance à la participation, et de la dépense à l'investissement socialement utile. L'État-stratège social n'est pas un slogan: c'est la condition d'une souveraineté économique durable et d'une cohésion nationale renouvelée. Le développement ne se distribue pas: il se construit.

Charles Abel KOMBO
Economiste et Observateur des politiques publiques

Message sur l'état de la Nation du Président de la République

Denis Sassou-Nguesso réaffirme son engagement à pérenniser la paix au Congo

C'est dans la salle emblématique des congrès du Palais des congrès de Brazzaville, vendredi 28 novembre 2025, jour anniversaire de la proclamation de la République du Congo, que le Président de la République a livré son message sur l'état de la Nation, devant le parlement réuni en congrès, sous le patronage d'Isidore Mvouba, président de l'assemblée nationale, entouré des membres du bureau, en présence de Michel Mahinga, premier vice-président du sénat, représentant le président de cette institution, des membres du gouvernement dont le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, des présidents des institutions constitutionnelles, du chef de l'opposition politique, le député Pascal Tsaty Mabiala, des corps constitués nationaux, des représentants des institutions constitutionnelles, du corps diplomatique, etc. Après avoir jeté un regard rétrospectif sur la vie politique nationale, marquée par des épisodes de violences, 67 ans après la proclamation de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso a réitéré qu'il sera *«intraitable»* sur son engagement constant à pérenniser la paix au Congo. Paix sans laquelle rien n'est possible quant au développement du pays. Et, cela passe notamment par la traque des bandits dits bébés noirs et kulunas dans les villes du pays.

La célébration du 67ème anniversaire de la proclamation de la République du Congo s'est faite à travers le message sur l'état de la Nation prononcé par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, devant le parlement réuni en congrès, en présence des corps constitués nationaux. *«En ce jour de commémoration de la République, les Congolaises et les Congolais rendent un hommage bien mérité aux héros du Congo qui ont, par leurs œuvres, conduit notre pays sur le chemin glorieux de la République»,* a dit Isidore Mvouba dans son long mot introductif, en souhaitant au Chef de l'Etat une *«cordiale bienvenue en ce lieu qui est le berceau de tant de moments fondateurs de notre démocratie et de notre histoire». Puis, après quelques développements, il a terminé son mot introductif en invitant «très respectueusement»* Monsieur le Président de la République, *«à bien vouloir prendre la parole, devant le parlement réuni en congrès qui est toute ouïe».*

Le Président Denis Sassou-Nguesso.

Assis en contre-bas devant le présidium du congrès, dans une salle ayant revêtu la solennité du moment, Denis Sassou-Nguesso a déroulé son message sur l'état de la Nation. *«Nous célébrons aujourd'hui la République née le 28 novembre 1958 et magnifions la Journée qui lui est consacrée. A l'évidence, sur un parcours de 67 ans, de nombreuses victoires ont été engrangées. Des avancées significatives ont été réalisées, dont certaines dans un environnement essentiellement marqué par des épisodes successifs de violence et de déficit de paix. Sans répit, notre pays a traversé de dangereuses zones de turbulences du fait d'insurrections, de soulèvements, d'émeutes, de coups de force, d'hostilités armées»,* a-t-il démarré son message.

«Déjà, moins d'un an après l'institution de la République, l'on assistait, en 1959, à des affrontements fratricides dans les rues de Brazzaville, suite à un contentieux électoral. Trois ans après l'accession du Congo à la souveraineté internationale, le 15 août 1960, un mouvement populaire, plus connu sous le nom des *«Trois glorieuses», éclatait à Brazzaville. Il eut destruction de biens et, de nos jours, l'Avenue des Trois Martyrs honore la mémoire de trois de nos compatriotes qui trouvèrent la mort durant ces événements»*, a-t-il déclaré, en se lançant dans un rappel historique des épisodes sanglants qui ont jalonné la vie de la Nation. Ce *«bref rappel se justifie par la nécessité de transmettre aux jeunes générations les contours de notre passé pour que l'histoire, permanence mémorielle du peuple, ne soit ni méconnue, ni falsifiée».*

Tirant les leçons de ce passé douloureux et se référant à l'opération de lutte contre le grand banditisme urbain en cours menée par la force publique dans le pays, il a décidé de ne pas lâcher prise dans la lutte contre le banditisme sanglant. *«Face au péril d'instabilité, la puissance publique ne saurait être indéfiniment défiée au risque, pour elle, de se réduire à l'impuissance publique. Garant de l'intérêt général, l'Etat protecteur, qui resserre l'étau autour de ces malfaiteurs, poursuivra leur traque sans relâche… Ensuite, je confirme que la traque et le démantèlement de ces groupes sans foi ni loi seront maintenus dans tous les coins et recoins, jusqu'à la capture du dernier bandit»,* a-t-il annoncé. Il pour cela demandé *«aux populations d'accompagner résolument les efforts de la Force publique dans l'éradication de tous ces criminels invétérés».* Aussi, a-t-il réitéré et rappelé son engagement constitutionnel à garantir *«la paix des cœurs et tranquillité des esprits sur l'ensemble du territoire national et d'assurer et de garantir la sécurité de tous et de chacun».*

Parlement en congrès .

A propos de la paix, Denis Sassou-Nguesso a martelé devant les représentants du peuple à l'hémicycle qu'il sera *«intraitable et cela doit être pris et compris comme tel».*

Concernant la jeunesse, il a fait savoir que *«l'avenir de la jeunesse est dans l'entrepreneuriat et l'auto emploi»,* citant le travail réalisé par le Figa (Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des entreprises) dans la formation et le financement des jeunes entreprises. D'où les efforts à développer l'économie nationale dont le taux de croissance projeté en 2026 se situe autour de 3,6%, titré essentiellement par le secteur hors-pétrole.

Tout en appelant le gouvernement à faire des efforts pour que *«la dette intérieure soit soutenable»,* il a longuement plaidé pour *«le panafricanisme économique». Le Chef de l'Etat n'a pas oublié le quotidien difficile de ses compatriotes. Il s'est dit préoccupé par les problèmes d'approvisionnement en eau potable, surtout à Brazzaville et Pointe-Noire. Pour y remédier, il a indiqué que «de nouvelles options ont été engagées avec la construction de dix nouvelles stations à Brazzaville et cinq autres à Pointe-Noire, dans le cadre du Projet station eau pratique».*

Dans le secteur industriel, il a annoncé la création, d'ici peu, en fonction du niveau d'avancement des travaux d'implantation, des unités de production dans la Zone économique spéciale de Pointe-Noire. Dans les secteurs de la santé, de l'électricité, de l'environnement, des infrastructures, la diplomatie, il a dressé le tableau des réalisations faites. «Le panafricanisme, disais-je, mouvement fondé sur une vision sociale, économique et culturelle prônant l'indépendance totale de l'Afrique, l'émancipation et l'intégration des peuples africains, devrait être à la base de nos grandes options politiques et nos choix stratégiques. Je rappelle que la paix est un préalable fondamental au développement. C'est pour cela que la République du Congo s'inscrit dans toutes les initiatives qui visent à restaurer la paix en Afrique», a-t-il déclaré, dans un discours où Denis Sassou-Nguesso a démontré son option fondamentale pour le panafricanisme.

Dans son mot de clôture, Isidore Mvouba, a exprimé, au nom de tous les congressistes sa profonde gratitude au Président Denis Sassou-Nguesso pour son message *«de vérité, d'espoir et d'espérance».* Il a saisi cette opportunité pour lui adresser l'appel de faire acte de candidature à l'élection présidentielle de mars 2026, avant de clore la session du congrès parlementaire.

Hervé EKIRONO

Editorial

En connaître les valeurs !

Ainsi donc, le 28 novembre dernier, nous avons célébré le 67ème anniversaire de la fondation de la République du Congo. Ayant été une colonie appelée Moyen-Congo, sous domination française, le Congo a choisi d'être une République, la forme d'organisation politique la plus moderne pour un peuple souverain, où le pouvoir public n'appartient à personne sinon qu'au peuple et ne se dévolue pas sous forme héréditaire ni monarchique. La république ou la *«chose publique»* a ses valeurs comme la souveraineté populaire, l'intérêt général, la séparation des pouvoirs, l'Etat de droit, le caractère laïc de l'Etat, l'égalité des citoyens devant la loi, les droits et libertés des citoyens, etc.

La République s'épanouit dans un contexte démocratique, car celui-ci permet le respect de la souveraineté du peuple qui jouit de la liberté de choisir ses représentants pour gérer l'Etat durant un temps bien limité (mandat). Il permet aussi le respect du principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi (il n'y a pas de monarque) et des droits et libertés des citoyens. La République que nous célébrons, ce sont toutes ces valeurs et bien d'autres comme le dialogue. Et ces valeurs ne sont pas qu'à exalter, elles sont à pratiquer. Les partis politiques, qui concourent à l'expression du suffrage, permettant ainsi au corps électoral de faire le choix des dirigeants, doivent toujours s'exercer à inculturer ces valeurs, contre celles qui embrouillent notre champ démocratique, comme le communautarisme ou le repli identitaire.

Le parcours de notre République depuis sa fondation en 1958 est émaillé d'épisodes sanglants que le Président de la République a rappelés dans son message sur l'état de la Nation. *«Parce qu'elles rappellent à chacun de nous un mauvais souvenir, les leçons issues des troubles socio-politiques qui ont affecté notre pays depuis l'indépendance doivent consolider la conscience nationale et le mieux vivre-ensemble. Le plus important se résume désormais dans les enseignements qui en ont été tirés, qu'on en tire encore aujourd'hui et que nous tirerons pour l'avenir»,* a-t-il dit. Denis Sassou-Nguesso a reconnu que *«notre peuple possède des atouts qui le prédisposent à la paix».* Ce qui permet de pointer la cause principale de nos violences: la politique. Si la politique met au cœur de son fonctionnement, les valeurs républicaines, le Congo aura alors réalisé son rêve d'être une République en paix, à travers les décennies et les siècles.

L'HORIZON AFRICAIN

P.c.t (Parti congolais du travail)

Décès tragique, par accident de la route, de Jean-Enoch Ngoma

Alors qu'il se rendait à Madingou, chef-lieu du Département de la Bouenza, pour superviser le congrès fédéral du P.c.t (Parti congolais du travail) dans ce département, comme nombre de ses camarades du parti envoyés dans les autres départements, Jean-Enoch Ngoma a trouvé brutalement la mort, en mission du parti, dans un tragique accident de la circulation, mardi 2 décembre 2025, à hauteur du péage de Loutété. Un certain nombre de circonstances, notamment la vitesse, une pluie fine mouillant la route et l'éclatement d'un pneu avant ne lui ont donné aucune chance de survie, le chauffeur ayant perdu le contrôle de la double-cabine qui a fait une sortie de route, les quatre roues en l'air.

Membre de la Commission contrôle et vérification du Secrétariat permanent du P.c.t, conseiller municipal et départemental de Brazzaville, Jean-Enoch Ngoma a occupé plusieurs fonctions durant sa carrière politique qu'il avait démarré à l'U.j.s.c (Union de la jeunesse socialiste congolaise) où il était devenu plus tard, présentateur de l'émission *«Telex de la jeunesse»* sur Radio-Congo. Il a été notamment préfet du Pool, secrétaire général de la mairie de Brazzaville et premier vice-président du Conseil municipal et départemental de Brazzaville. La rédaction de L'Horizon Africain présente ses condoléances les plus émues à sa famille, ses proches, son parti politique et ses alliés.

Deuxième congrès ordinaire de l'U.pa.d.s

Pascal Tsaty-Mabiala élu président du Conseil national et Jérémy Lissouba désigné secrétaire général

L'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), parti leader de l'opposition, a tenu son deuxième congrès ordinaire, du jeudi 20 au samedi 22 novembre 2025, dans la salle des congrès du Palais des congrès de Brazzaville, sous le thème: *«Dans l'unité et la discipline, en marche vers un Congo nouveau»*. Au total, 1.225 congressistes venus de douze départements du pays ont pris part à ce congrès attendu depuis juin 2017 où l'U.pa.d.s n'a plus tenu de congrès pour le renouvellement de ses instances dirigeantes.

Maintenant, c'est chose faite. Le congrès a eu lieu. De nouvelles instances dirigeantes ont été mises en place. Après la révision des textes fondamentaux du parti (statuts et règlement intérieur) et à l'issue d'un scrutin à bulletin secret pour l'élection au poste de président du Conseil national, Pascal Tsaty-Mabiala a été élu par 968 voix, soit 91,30%, contre 92 voix, soit 8,70% à son concurrent Bienvenu Victor Dzamba. Après son élection, Pascal Tsaty-Mabiala a proposé le député Jérémy Lissouba comme secrétaire général et la proposition a été approuvée à main levée par les membres du nouveau Conseil national.

Repoussé depuis juin 2017, le deuxième congrès ordinaire de l'U.pa.d.s, précédé des congrès départementaux, s'est enfin tenu, après des années marquées par des dissensions internes ayant vu l'émergence de courants opposés aux instances dirigeantes du parti et dont les animateurs ont d'ailleurs été exclus de toute participation à ce congrès.

Deuxième congrès ordinaire de l'Upads 2025

Pascal Tsaty-Mabiala remercie ses camarades, après son élection

La cérémonie d'ouverture, sous le patronage du premier secrétaire sortant, Pascal Tsaty-Mabiala, s'est déroulée en présence de quelques leaders comme Claudine Munari, Joseph Badiabio, Clément Mierassa, Chris Antoine Walembaud, Clotaire Mboussa-Ellah, Bonaventure Mbaya, Bonaventure Mizidy et des représentants des partis de l'opposition. Le P.c.t, principal parti de la majorité présidentielle, était représenté par le secrétaire permanent Marien Mobinzo.

La cérémonie d'ouverture était dominée par le seul discours de Pascal Tsaty-Mabiala, qui a évoqué deux points essentiels: le vivre-ensemble et le pacte républicain, après avoir fustigé les comportements qui ont conduit le parti à s'éloigner de la vision du père fondateur, Pascal Lissouba.

Les congressistes de l'U.pa.d.s suivant le discours d'ouverture

«Le congrès se tient. Nous devons intégrer les exigences du peuple, convaincre la génération actuelle de notre capacité à conduire les destinées des affaires. Il nous revient de retrouver l'énergie conquérante pour un Congo nouveau», a-t-il déclaré. Il a saisi cette opportunité pour lancer un appel au rassemblement des partis socio-démocrates congolais dont les plus anciens sont ceux de la gauche historique, l'U.pa.d.s et le P.c t, a-t-il fait savoir. «C'est ce qui justifie la présence de son représentant à la présente cérémonie d'ouverture», a-t-il renchéri. Une manière pour lui de rassurer ses collègues venus nombreux pour lesquels il demande *«d'être unis, au-delà de leurs divergences»*. Il a rappelé que le pacte républicain est un document que l'opposition politique a élaboré et versé au débat politique national, afin qu'il alimente et aide les acteurs politiques à bien prendre les décisions.

Après deux jours de travaux intenses, les congressistes, qui avaient reçu, chacun, dès le premier jour, un kit composé de stylos, badge et documents pour les travaux ainsi qu'une enveloppe pour le transport, ont adopté une cinquantaine d'amendements sur leurs textes de base, pour réaménager les instances dirigeantes, clarifier les procédures disciplinaires, renforcer la parité hommes-femmes dans les organes du parti et instituer la limitation de mandats exécutifs internes à deux occurrences consécutives. Le programme économique a été actualisé. Priorité est désormais donnée à l'agriculture familiale, la défense d'un modèle mixte conciliant initiative privée et intervention publique et la décentralisation fiscale susceptible de dynamiser les territoire L'élection du président du Conseil national, organe exécutif central, a permis à Pascal Tsaty-Mabiala une transmutation lui garantissant la continuité au sein de la direction du parti. Avec la promotion de Jérémy Sylvain Mehdi Lissouba (40 ans), fils du président fondateur de l'U.pa.d.s et député élu à Dolisie, incarnant désormais la relève générationnelle dans la direction du parti, il dispose d'un tandem le mettant hors d'atteinte des contestataires qui visaient sa tête. Au regard de l'organisation de ce congrès, on peut dire que les cadres et militants se sont surpassés pour privilégier l'intérêt général, afin que ce congrès soit une réussite, avec l'apport de la Commission de réconciliation et de conciliation.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

PROPOS D'éTAPE

2032.

C'est vrai que Keynes a raison: «A long terme, nous serons tous morts». Et, il n'y aura plus personne à qui demander des comptes! Et tout le monde devient keynésien, en renvoyant à demain les problèmes d'aujourd'hui.
Une forme de procrastination financière!
Parce qu'on engage aujourd'hui le futur des autres!
Par insouciance, ou face au mur de l'impossible?
Pourquoi gérer le court-terme par des obligations de long terme qui, nécessairement, vont peser très lourd?
Et puis, demain, c'est déjà aujourd'hui; si l'on n'est pas prêt aujourd'hui, quelle assurance avons-nous d'être prêt demain, avec un logiciel mental qui tourne le dos aux bons résultats?
Et comment en sommes-nous là; pourquoi en sommes-nous là? Le comment renvoie au processus, à la manière dont la Cité a été gérée, pour arriver à s'en remettre aux fourches caudines des rétiaires financiers. Le pourquoi renvoie à la finalité. C'était donc quoi la finalité de cette gestion de la Cité qui oblige les éphémères de céans à se serrer la ceinture jusqu'en 2032?
Lorsque le comment et le pourquoi de la gestion de la Cité portent en soi les causes d'un déséquilibre inéluctable, ce n'est pas le renvoi à demain qui est la solution; c'est plutôt prendre la bonne décision aujourd'hui.

Prométhée

Comme en lutrin

Rien n'est encore perdu !

Tu as peut-être reçu de Dieu des promesses et des visions grandioses. Tu t'es vu dans un lieu d'honneur, entouré de personnes influentes. Mais aujourd'hui, ta réalité semble à l'opposé de ce que tu as vu. Tu dors dehors, sans ressources, sans toit, dans une profonde précarité. Tu te demandes pourquoi Dieu t'a montré de si grandes choses, pour te laisser ainsi. Pourtant, rien n'échappe à son plan. Dieu sait comment te faire patienter pendant qu'il prépare ton chemin. Ses projets pour toi sont des projets de paix et d'espérance.

Cette solitude que tu vis n'est pas une punition, mais une école. Dieu t'y conduit pour que tu te poses les vraies questions sur ta vie. Dans ce silence, il veut t'apprendre à écouter sa voix. Il te dit doucement: *«Donne-moi ton cœur»*. Il attend que tu lui offres ta vie sans résistance. Comme le potier façonne l'argile, Dieu veut te façonner selon son dessein. Il ne t'a pas oublié ; il travaille en secret à ton sujet. Les combats que tu vis ne sont pas les tiens à mener seul.

L'Éternel combattra pour toi, si tu restes dans le calme et la confiance. Tes échecs passés ne définissent pas ton avenir. Ce sentiment d'abandon est, en réalité, un appel divin. Dieu veut t'entendre dire: *«Seigneur, je m'abandonne à toi»*. Lorsque tu remettras ton sort entre ses mains, il agira pour toi.

Dr Annick IMBOU

Ministère du commerce, des approvisionnements et de la consommation

Levée de la mesure suspendant l'importation des machettes et des motos

Dans une note circulaire signée le lundi 1er décembre 2025, à Brazzaville, le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation a décidé, comme il l'avait promis devant les députés lors de la dernière séance d'interpellation du gouvernement, la levée de la mesure suspendant l'importation des machettes et des motos en République du Congo. Dans cette note circulaire, il rappelle les raisons qui avaient conduit à prendre cette mesure et celles qui militent à sa levée. Ci-après, l'intégralité de cette note circulaire.

Alphonse Claude N'Silou.

«La note circulaire n°192/MCAC-Cab du 28 octobre 2025 relative à la suspension d'importation des machettes et des motos a été prise sur la base de la concomitance de la forte activité d'entrée inhabituelle des machettes à nos frontières et de la quantité importante de machettes retrouvées chez certains jeunes interpellés. Cette note circulaire visait à participer à la protection des populations par l'Etat. Elle a contribué à la prise de conscience générale de la gravité de la situation sécuritaire créée par ces jeunes. L'évaluation actuelle de la violence relative à cette situation sécuritaire, indiquant des signes notables d'apaisement et le principe de réglementer l'acquisition et la traçabilité des machettes et des motos, convenu, la mesure suspendant l'importation des machettes et des motos, objet de la note circulaire n°192/MCAC-Cab, est levée. La présente note circulaire prend effet à compter de la date de signature et sera publiée partout où besoin sera».

O2c.d (Observatoire congolais des droits des consommateurs)

Vers l'institution d'une charte du patient et des usagers des services de santé

L'O2c.d (Observatoire congolais des droits des consommateurs) a organisé, le jeudi 27 novembre 2025, au siège de la Capped à Brazzaville, sous le patronage de son président, René Ngouala, un atelier de vulgarisation du projet de charte du patient et des usagers des services de santé.

Pendant l'atelier organisé par l'Observatoire congolais des droits des consommateurs.

Selon M. Fanol, chargé des relations avec les Comités de santé au sein de l'O2c.d, la charte du patient et des usagers des services de santé est un projet déposé auprès du Ministère de la santé et de la population, depuis décembre 2024, pour le transformer en un document officiel. En attendant, l'association pense qu'il est temps de faire la promotion de ce document à venir.

Pour René Ngouala, cet outil est comme une *«église au milieu du village»*, entre le professionnel de santé d'un côté et l'usager de l'autre. *«Il s'agit à travers cet atelier, de prendre la mesure de la qualité de ce document. Cela se passe presque comme ça sous d'autres cieux. Ce serait une bonne chose, pour nous également, de nous arrimer à la modernité»*, a-t-il déclaré.

La charte est composée de 17 articles et subdivisée en trois chapitres: les dispositions générales; les droits et devoirs du patient et autres usagers des services de santé. Il est connu qu'au Congo, les droits des patients sont garantis par la Constitution du 25 octobre 2015. La charte du patient découle aussi de la loi de mai 1988 instituant un code de déontologie des professionnels de la santé et des affaires sociales.

L'article premier de cette charte stipule que *«le patient a droit au libre choix de son médecin traitant évoluant dans le secteur public ou privé, sous réserve de la disponibilité du médecin. Toutefois, ce libre choix peut être limité par la nature de la couverture d'assurance maladie universelle (Camu)»*.

S'agissant des devoirs du patient, l'article 15 précise que *«le patient, pendant son séjour en milieu hospitalier, a le devoir entre autres de s'informer sur le règlement intérieur, respecter les heures autorisées dans le service, respecter le personnel de la formation sanitaire, respecter la durée du traitement des médicaments prescrits et leur posologie, etc»*.

L'atelier a permis aux participants, une vingtaine au total et majoritairement venu du monde de la santé, de s'approprier la charte qui, une fois signée, va guider les malades dans les centres de santé pour une bonne prise en charge sanitaire.

Le Dr Pérès Malia, exerçant à l'Hôpital de référence de Talangaï pense que la charte du patient ou du malade est un document très important qui définit la conduite du malade dans les services hospitaliers. Mais, cette charte n'influence en aucun cas le fonctionnement des services sanitaires, mais elle est un élément complémentaire pour la bonne tenue des structures sanitaires.

Urbain NZABANI

Pour m'informer, je fais confiance à L'Horizon Africain.
Je m'abonne!
Tél.05 543.82.76 / 06 662.37.39

Congo - Union européenne

Tout faire pour l'opérationnalité intégrale de l'A.p.v-Flegt

La ministre de l'économie forestière, Rosalie Matondo, et l'ambassadeure de l'Union européenne, Mme Anne Marchal, ont co-présidé, jeudi 27 novembre 2025, la 22eme réunion du Comité conjoint de mise en œuvre de l'A.p.v-Flegt (Accord de partenariat volontaire pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux), signé en 2010, entre l'Union européenne et le Congo. A la fin des travaux, plusieurs recommandations ont été adoptées pour faire avancer les objectifs de légalité, de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des ressources en bois.

Mme Anne Marchal et Rosalie Matondo signant le memorandum

Photo de famille à la fin des travaux.

La 22ème session du Comité conjoint s'est tenue à la veille de l'entrée en application du règlement de l'Union européenne sur la déforestation et la dégradation, prévue le 30 décembre 2025. Elle a regroupé les représentants des administrations publiques, du secteur privé, de la société civile, des institutions et les experts du bois, pour évaluer les progrès du processus A.p.v-Flegt. Les discussions ont principalement porté sur l'évaluation des progrès dans le cadre du Plan d'action quinquennal 2024-2028, l'attente de la délivrance des premiers certificats de légalité qui représente une étape-clé vers l'émission des premières autorisations Flegt prévue d'ici à 2028, les ajustements du système informatisé de vérification de la légalité pour garantir sa pleine opérationnalité à tous les niveaux, y compris l'éventuelle intégration d'un module facilitant l'émission des permis Cites et la finalisation des textes d'application du code forestier, notamment les directives pour l'aménagement simplifié.

A la fin des travaux, un mémorandum a été signé pour valider les recommandations formulées. L'ambassadeure Anne Marchal a souligné que *«la ressource forestière ne peut pas être victime des lenteurs administratives. Avec un peu d'efforts, les ressources forestières du Congo peuvent vraiment être maximisées pour contribuer à l'économie et à l'employabilité. Le secteur forestier représente 5,6% du P.i.b (Produit intérieur brut) et demeure le second pourvoyeur d'emplois après l'Etat. Nous parlons ici de près de 7.000 emplois directs et 15.000 emplois indirects qui font vivre des familles et soutiennent des communautés entières. La réalité économique et sociale du secteur, combinée au nouvel horizon réglementaire européen, appelle désormais à redoubler d'efforts. L'urgence est d'atteindre la pleine opérationnalité de l'A.p.v, d'autant que l'entrée en vigueur imminente du règlement européen sur la déforestation impose une cadence renforcée et une ligne politique claire sur le cadre légal d'exportation du bois»*.

Pour sa part, la ministre Rosalie Matondo a rassuré que *« l'année 2025 marque un tournant historique avec la future émission de nos premiers certificats de légalité. Ces avancées témoignent de l'engagement ferme du gouvernement à transformer notre filière, à garantir la légalité de nos bois et à renforcer notre position de leader en matière de certification et la gestion durable en Afrique centrale. Le secteur forestier doit évoluer pour s'ouvrir aux marchés internationaux. Avec l'Union européenne, nous avons beaucoup d'accords sur les forêts. C'est un des partenaires importants de voir au-delà des exigences de la gestion durable de l'économie forestière»*.

Martin BALOUATA-MALEKA

Département du Niari

Denis Sassou-Nguesso a inauguré le Lycée général Simon-Pierre Kikhounga-Ngot

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a officiellement inauguré le Lycée général Simon-Pierre Kikhounga-Ngot, construit par la Fondation S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), dans le Village Ngoyo Mantsiéndé, au bord de la Route nationale n°1, à huit kilomètres au Nord de la Commune de Dolisie, dans le District de Louvakou. C'était lors d'une cérémonie solennelle, mercredi 19 novembre 2025, en présence de quelques membres du gouvernement, dont le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, le ministre d'Etat Pierre Mabiala, le directeur général de la S.n.p.c, Maixent Raoul Ominga, des autorités locales et d'une grande foule mobilisée à cette occasion. D'une capacité de 500 élèves par vague, cet établissement est le 92ème lycée d'enseignement général que compte le Congo.

L'entrée principale du lycée.

La cérémonie, sous la modération de Bienvenu Boudimbou, a commencé après l'arrivée du Président Denis Sassou-Nguesso, en provenance de Pointe-Noire, à bord d'un hélicoptère qui a atterri sur la Route nationale n°1. Dans son mot d'accueil, la préfète du Niari, Mme Micheline Nguessémi a indiqué que *«c'est sous le signe d'un département apaisé de toute atmosphère insolite»* que le Chef de l'Etat et sa suite ont foulé *«le sol du Niari, terre naturellement hospitalière».* Selon elle, *«le Lycée Simon-Pierre Kikhounga-Ngot de Louvakou intègre un projet de large envergure en deux composantes: d'abord la modernisation avec la construction de nouveaux établissements scolaires, professionnels et universitaires, ensuite l'amélioration des conditions d'études et des méthodes de travail pédagogiques, conformément au projet de société du Président de la République, «Ensemble, poursuivons la marche».*

La coupure du ruban symbolique

Vue aérienne du Lycée général Simon-Pierre Kikhounga-Ngot, avec les terrains sportifs au premier plan

Tout au début de son allocution, le directeur général de la S.n.p.c, Maixent Raoul Ominga a, quant à lui, parlé du syndicaliste et acteur politique que fut Simon-Pierre Kikhounga-Ngot, *«l'un des pères de l'indépendance du Congo»*. Puis, il a présenté l'établissement au cœur de l'événement du jour: «Ce lycée n'est pas un simple établissement scolaire, il est l'expression de l'engagement sociétal de la S.n.p.c, en parfaite cohérence avec la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République qui, à travers son projet de société, *«Ensemble, poursuivons la marche»* affirme que *l'éducation est le socle de tout développement».*

Puis, il s'est lancé dans une évocation élogieuse du Chef de l'Etat qui est, *«à lui seul, un symbole de ce que l'école peut offrir à un enfant du pays». «De l'enfant nourri par les valeurs de la tradition à celui façonné par la rigueur de l'école moderne est né un homme d'exception devenu, in fine, un Président hors-norme. Ce qui est une alliance harmonieuse presque magique entre la tradition et la modernité. Ainsi, l'enfant du village, médiateur de renom, va, ici et à, porter universellement, la paix aux peuples en conflit, comme un artisan infatigable de la réconciliation et de l'espérance»,* a-t-il déclaré. *«Au regard de l'image flamboyante de cette vision du Président de la République, nous comprenons naturellement que chaque école construite, chaque enfant éduqué, chaque enseignant sou-*

Photo de famille des élèves du Lycée général Simon-Pierre Kikhounga-Ngot autour du Chef de l'Etat

tenu contribuent à l'édification d'une société congolaise nouvelle, ambitieuse, sage et résolument tournée vers l'avenir. C'est donc pour mettre en œuvre cette grande vision que la S.n.p.c a fait don de cette infrastructure scolaire», a-t-il poursuivi.

Construit sur 6 hectares, le Lycée général Simon-Pierre Kikhounga-Ngot comprend 15 bâtiments entièrement équipés et organisés en trois zones: une zone administrative avec deux bâtiments scolaires de type R+1, deux laboratoires de science et un de langue, une bibliothèque, une salle informatique équipée, ainsi qu'un bâtiment dédié à l'administration et à l'infirmerie.

«Une autre zone de vie comprend deux dortoirs de type R+1 d'une capacité de 300 places, un réfectoire moderne d'une capacité de 300 couverts, un économat, des logements pour le personnel administratif. Et enfin, une zone sportive constituée d'installations modernes comprenant notamment un terrain de football, avec une piste d'athlétisme, des aires de handball, de basketball ainsi que deux terrains de tennis», a précisé le directeur général de la S.n.p.c, en ajoutant que le lycée est doté de cinq moyens roulants dont deux bus.

«Excellence Monsieur le Président de la République, c'est ici le lieu de vous exprimer toute notre gratitude, pour votre effort constant en faveur de la jeunesse et de l'éducation nationale. Vous êtes à jamais le bâtisseur infatigable du progrès et de la prospérité dans notre pays», a-t-il dit, en demandant aux élèves de ne jamais oublier que *«la réussite ne naît pas dans un lit confortable, mais elle se forge dans l'effort, et l'effort persévérant».* Aux enseignants, qui ont *«la noble mission d'éclairer les esprits et de former les citoyens de demain»*, il a souhaité *«que ce lieu soit pour eux un espace d'excellence, d'équité où chaque élève exprimera son potentiel»*. Enfin, aux parents, il a demandé leur implication dans l'accompagnement et le soutien des enfants, car leur réussite est aussi celle des parents.

Après son allocution, le directeur général de la S.n.p.c a remis la clé symbolique du lycée à sa tutelle, le ministre des hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua, qui l'a transmise à son collègue Jean-Luc Mouthou, ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Dans une longue allocution assaisonnée d'éloges au Chef de l'Etat, ce dernier a parlé de l'importance de ce lycée dans le Département du Niari. *«La grande majorité de la jeunesse a, enfin, cerné tout le sens de votre combat en sa faveur, ignorant au passage quelques esprits rouillés qui faisaient mine de ne rien comprendre, notamment dans les plus grandes villes de notre pays»*, a-t-il déclaré. *«Vous êtes le premier éducateur de la Nation et votre rôle, à ce titre, est irremplaçable. Nos apprenants n'auront plus d'excuses, car vous ne cessez de rapprocher l'école de leurs domiciles, à travers cette vaste entreprise de construction des écoles modernes dédiées à la jeunesse scolarisée de notre pays et ce sur l'ensemble du territoire national»,* s'est-il adressé au Chef de l'Etat.

Jean-Luc Mouthou a parlé de Dolisie comme de la ville de celui qu'on appelle là-bas le *«grand mwana Dol».* Il a évoqué l'étape de la vie du Président de la République à Dolisie où il a fait ses études secondaires de 1956 à 1961 au Collège normal de Mbounda où il avait comme surnom *«Le Prince»,* suscitant un moment d'émotion chez l'illustre concerné par ces souvenirs de jeunesse. Avec le Lycée d'excellence de Mbounda, au Sud, et le Lycée général Simon-Pierre Kikhounga-Ngot, au Nord, Dolisie est aujourd'hui bien servie en établissements d'enseignement général secondaire.

Après l'étape des discours, la coupure du ruban symbolique, le dévoilement de la plaque commémorative par le Chef de l'Etat et la visite de l'établissement ont constitué les trois autres temps forts de la cérémonie d'inauguration du Lycée général Simon-Pierre Kikhounga-Ngot. Après Dolisie, Denis Sassou-Nguesso a été l'hôte, le lendemain jeudi 20 novembre, de la population de Sibiti, chef-lieu du Département de la Lékoumou, où il a inauguré, vendredi 21 novembre, l'Hôpital général de ce département.

Hervé EKIRONO
(De retour de Dolisie)

Réunion du Comité de gestion de l'Hôpital de référence de Bacongo

Institution d'une nouvelle grille tarifaire et d'une charte du patient

Le Comité de gestion du H.r.b (Hôpital de référence de Bacongo) s'est réuni le jeudi 13 novembre 2025, dans la salle des mariages de la Mairie de Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, sous la direction de son président, Bernard Batantou, administrateur-maire dudit arrondissement, et sous la coordination du directeur de l'hôpital, le Dr Tanguy Fouemina, pour faire le point des activités réalisées par l'hôpital durant le premier semestre de l'année 2025. A la suite du rapport d'activités présenté par le directeur dudit hôpital, le Dr Tanguy Fouemina, les trente membres du Comité de gestion ont félicité la direction de l'hôpital qui, malgré l'absence de subvention budgétaire de la part de l'Etat au cours de cette période, a su beaucoup faire avec peu. Une nouvelle grille tarifaire et une charte du patient ont été adoptées.

Dans son mot de bienvenue, le président du Comité de gestion, qui a souhaité *«bon travail aux membres, tout en leur demandant d'aboutir aux bons résultats après examen des dossiers»,* en mettant *«au centre des échanges, les patients et l'amélioration des conditions de travail au sein de l'Hôpital de référence de Bacongo».*

Dans leurs interventions successives, le représentant du directeur départemental des soins de santé, le Dr Oger Gérard Ondongo, chef de service des études sanitaires et formation, le représentant de l'O.m.s Congo, Ibrahim Minimono, chargé des opérations et le médecin-chef du District sanitaire de Bacongo, le Dr Albert Mabiala, ont relevé le caractère important de cette réunion. Les participants ont, ensuite, suivi attentivement la présentation du rapport d'activités du premier semestre 2025, par le Dr Fouemina.

Les membres du Comité de gestion de l'Hôpital de réféfence de Bacongo

Il ressort de cette présentation que l'hôpital a réalisé, au cours de cette période: 10.916 consultations externes avec 5.467 cas hospitalisés, pour un taux d'admission autour de 50,08% avec 40 décès à déplorer; 1.080 accouchements réalisés dont 282 césariennes et 10 accouchements à domicile; 29.800 examens de laboratoire de l'hôpital et 3.671 examens de radiologie et d'échographie ont été réalisés.

En ce qui concerne le registre financier, l'hôpital a réalisé des recettes de 193.515.605,57 francs Cfa et fait des dépenses de 195.208.596,57 francs Cfa. Mais, le solde en caisse est malgré tout positif à 514.269,97 francs Cfa, en raison du report du solde positif de l'année précédente.

Comme à la session précédente, le directeur a présenté la situation de l'hôpital en ressources humaines. Il en ressort ce qui suit: l'hôpital de référence compte 295 fonctionnaires, 55 contractuels et 141 stagiaires. Il a souhaité qu'il faut faire signer des contrats de fidélité avec certains d'entre eux, afin de lutter contre les anti-valeurs. Cette proposition a été acceptée par les membres du comité. S'agissant des évènements qui ont marqué la vie de l'hôpital au cours de cette période, le directeur a cité entre autres:

- la redynamisation de la Commission médicotechnique par l'élection et l'installation de son bureau, par l'Inspecteur général de la santé, le 14 février 2025;
- l'installation du nouveau chef de service économique et financier de l'hôpital;
- la campagne de dépistage gratuit des troubles de la vision et du test de réfraction, organisée du 25 au 29 février 2025, avec l'appui technique de la Mission médicale chinoise en République du Congo: 618 personnes reçues dont 30 cas de cataractes et des cas de glaucome;
- la poursuite des travaux d'aménagement du bloc obstétrical avec les fonds Kobikisa;
- la signature d'une convention de partenariat avec la Société Globaline pour la réhabilitation du circuit d'eau de l'hôpital.

Pour la bonne gestion de l'hôpital, le directeur a proposé aux membres du Comité de gestion une nouvelle grille tarifaire qui ne modifie pas les tarifs habituels, mais qui prend en compte l'augmentation de l'offre des examens et actes et les nouvelles spécialités d'une part et d'autre part les patients assurés dont les mécanismes de recouvrement des frais sont différents. La nouvelle grille tarifaire a été adoptée avec amendement par les membres qui ont malgré tout demandé à ce que la prise en charge des démunis soit analysée par le service social de l'hôpital. De même, une charte du patient a été adoptée dans le but d'encadrer ses droits et devoirs. La nouvelle grille tarifaire et la charte sont désormais appliquées. Enfin, la gratuité sur les programmes des pathologies comme le paludisme, la tuberculose et le V.i.h-sida se poursuivent et les malades démunis référencés par la Circonscription sociale de Bacongo sont très bien pris en compte.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

BCI
GRANDIR. ENSEMBLE.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° AO/003/2025/BCI/CG

Dans le cadre de l'extension de son réseau d'agences et du renforcement de son identité visuelle en République du Congo, la Banque Commerciale Internationale, filiale Groupe BCP, lance un Appel d'Offres ouvert pour la fourniture, l'installation de la signalétique et le branding de sa nouvelle Agence BACONGO.
La participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement - consortium de soumissionnaires).

Le dossier d'appel d'offres y afférent sera mis à disposition aux désireux soumissionnaires, sans frais, sur demande par mail adressé à : appel-offres@bcicongo.com, à partir du Lundi 01 Décembre 2025.

La date limite de dépôt des offres est fixée au Mardi 23 Décembre 2025, 15h30, (Heure Locale en République du Congo)

Les soumissionnaires peuvent :
- Soit déposer, contre décharge, leur offre à l'adresse de la banque indiquée ci-dessous,
- Soit l'envoyer par courrier postal avec accusé de réception à la même adresse.

BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI) AVENUE AMILCAR CABRAL B.P. 147 Brazzaville, République du Congo
Pôle Ressources & Moyens / Service Achat (2e étage)
Tél: +242 06 735 93 92 / 06 735 93 91

Tous les frais associés à la préparation et à la soumission de leurs offres sont à la charge des candidats. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'encourt aucune responsabilité pour ces frais et ce, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'assumera aucun frais, ni ne couvrira aucune dépense ou perte éventuellement supportée par le candidat pour tout aspect relatif à sa soumission.

André COLLET
Directeur Général

BCICONGO.COM
MEMBRE DU GROUPE BCP

Conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales

Céphas Germain Ewangui a présenté son diplôme de docteur Honoris Causa

Après avoir reçu son prestigieux diplôme de docteur honoris causa, décerné par l'I.a.r.p.a (Institut africain de recherche pluridisciplinaire appliquée), lors d'un colloque scientifique international, organisé les 18 et 19 novembre 2025 à Dakar (Sénégal), Céphas Germain Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales, a présenté sa distinction, lors d'une cérémonie, lundi 1er décembre 2025, au siège de son institution à Brazzaville. Plusieurs personnalités étaient présentes, notamment le secrétaire permanent du Conseil consultatif des sages, les représentants des secrétaires permanents des autres Conseils consultatifs, les responsables des O.n.gs et des associations.

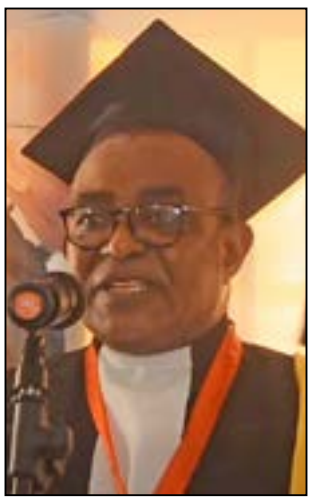

Céphas Germain Ewangui, présentant son diplôme honorifique.

Dans son allocution, Céphas Germain Ewangui, qui a dédié son diplôme honorifique à la société civile, a déclaré que le Congo s'impose, désormais, sur la scène internationale, comme un pays où les O.n.gs trouvent un terrain favorable pour agir efficacement en partenariat avec les autorités publiques, dans la résolution des enjeux cruciaux auxquels le pays est confronté. *«Dans notre pays, la société civile occupe une place paritaire et égale aux autres composantes»,* a-t-il affirmé, après avoir rendu hommage au Président Denis Sassou-Nguesso, pour avoir

(Suite en page 10)

Droits des femmes

Le Collectif Lamuka engagé dans l'autonomisation des femmes handicapées

Les responsables du Collectif Lamuka et ceux des organisations partenaires se sont retrouvés en séance de travail, mardi 25 novembre 2025, à Brazzaville, sous la direction de Gustavine Louzolo Massangha, afin d'examiner les avancées du programme régional sur la promotion des droits des femmes et de définir de nouvelles stratégies. Cette rencontre s'est tenue dans le but de consolider les actions en faveur des femmes en situation de handicap, en mettant l'accent sur l'autonomisation, la formation et l'élargissement de l'espace civique, conformément aux recommandations issues des conférences de la Cocafem/G.l (Concertation des collectifs des associations féminines de la Région des Grands-Lacs).

Les responsables du Collectif Lamuka.

Pendant la réunion.

La rencontre des responsables du Collectif Lamuka et des organisations partenaires a permis de dresser un état des lieux des initiatives menées depuis plusieurs années et de réaffirmer leurs ambitions en matière d'action sociale, juridique et citoyenne. Succédant au Collectif Liloba, qui avait porté *«la voix des sans-voix»*, notamment celle des femmes violées ou violentées en situation de handicap, le Collectif Lamuka incarne, désormais, une dynamique élargie. Ses actions ne se limitent plus au plaidoyer ou à la dénonciation: elles visent à transformer durablement la réalité quotidienne des femmes, en privilégiant des solutions concrètes. L'un de ses axes majeurs repose sur l'autonomisation économique et sociale des femmes handicapées, longtemps marginalisées dans l'espace public et les processus de prise de décision.

La rencontre du 25 novembre dernier s'est inscrite, également, dans le cadre de la commémoration du deuxième anniversaire des conférences du Cocafem/G.l organisées à Brazzaville. Grâce à la coordination régionale, plusieurs initiatives ont été conduites à travers le Programme *«Spotlight initiative»,* lequel encourage les O.s.c (Organisations de la société civile) féminines à s'impliquer activement dans l'élargissement de l'espace civique et la promotion des droits des femmes.

Les échanges ont rappelé les moments forts de ces deux dernières années, notamment le dialogue de haut niveau, tenu du 19 au 20 janvier 2023, à l'Hôtel Grand Lancaster à Brazzaville, qui avait mis l'accent sur le renforcement des capacités juridiques et politiques des femmes rurales. L'objectif principal consistait à faciliter leur accès aux instruments de gouvernance de l'Union africaine et à consolider leur participation aux débats publics.

Autre étape marquante soulignée lors de la réunion: la session de formation intensive, organisée du 24 au 26 octobre 2023, au Centre Edmond de Brazzaville, consacrée au plaidoyer, au lobbying et au leadership féminin. Cette formation avait réuni des responsables associatives de plusieurs pays d'Afrique centrale et de l'Ouest, pour renforcer leurs aptitudes à défendre efficacement les droits des femmes dans un contexte où les restrictions civiques persistent.

Au-delà des questions de participation publique, la réunion du Collectif Lamuka a mis un accent particulier sur un enjeu souvent négligé: l'hygiène menstruelle. Le collectif milite pour que la serviette hygiénique, encore considérée comme un produit de luxe dans certaines localités, devienne accessible à toutes les femmes. Cette bataille prend une dimension spécifique pour les femmes handicapées, plus vulnérables aux contraintes matérielles et sanitaires.

Clôturant la réunion, Gustavine Louzolo Massangha a réaffirmé la détermination du collectif à poursuivre ses actions en synergie avec les partenaires régionaux. L'objectif demeure clair: promouvoir une société congolaise plus inclusive, plus équitable et respectueuse de la dignité de toutes ses citoyennes, en particulier les plus vulnérables.

Joseph MWISSI NKIENI

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté !

Ce dimanche-là du mois de novembre, c'était le troisième dimanche du temps ordinaire, nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu ont bien voulu se rendre à l'église, en signe de solidarité avec les pauvres, car l'Eglise célébrait, ce jour-là, la Journée mondiale des pauvres. Dans les lectures et le sermon qu'ils y ont entendus, ils ont reconnu que dans la communauté de Thessalonique, l'apôtre Paul était confronté à un problème inédit: certains croyants pensaient que la vie terrestre n'avait plus de valeur, puisque le Christ allait bientôt revenir. Alors, ils avaient cessé de travailler, vivant aux dépens des autres et se mêlant de tout, sauf de leurs propres responsabilités.

L'apôtre Paul les a corrigés avec fermeté et douceur, en rappelant que lui-même a travaillé de ses mains pour n'être à la charge de personne. Il voulait les aider à redécouvrir la dignité du travail, don de Dieu et lieu concret où la foi se traduit en actes. C'est ainsi qu'il a dénoncé un comportement que l'on affiche dans nos familles respectives où les jeunes, tentés par l'oisiveté, bernés par certaines illusions comme les voyages à l'étranger, les rêves sans projet, l'attente des solutions miraculeuses ou encore par la tendance à attribuer leurs échecs à la sorcellerie plutôt que d'assumer leurs responsabilités, continuent de vivre au crochet de leurs aînés.

A ce propos, le père prédicateur a insisté sur l'exhortation de Saint-Paul: *«Dans la tranquillité, qu'ils travaillent et mangent le pain qu'ils auront gagné», avant de conclure que «Travailler n'est pas seulement un moyen de vivre, c'est aussi une manière de servir Dieu, de servir la communauté et de construire l'avenir».*

Malheureusement, il a été donné à Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu de constater que beaucoup de gens ont fait de l'assistanat leur modus vivendi et sont devenus ipso facto partisans du moindre effort, au nom de la solidarité, face à la misère qui sévit dans notre pays. Ils oublient l'adage qui dit: *«Aide-toi et le ciel t'aidera»*. Ils oublient que la lutte contre la misère est un devoir sacré et que *«là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, il faut s'unir pour la combattre, la refuser et résister à l'inacceptable»*, dixit le Père Joseph Wresinski. Comprenne qui pourra. Aurevoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 05 543 82 76 / 06.662 37 39
E-mail:lhorizonafricain@gmail.com /
www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation 108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim : Hervé EKIRONO
Tel : 06 879 50 69 / 05 554 40 99
Directeur commercial & Relations publiques :
Rigobert MOBOLAS : 06 626 89 15
Rédacteur en Chef : Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Tel : 06 986 56 52 / 05 568 54 47
Secrétaire de rédaction : Roland KOULOUNGOU
Tel : 06 838 30 04 / 05 055 24 71
Rédaction
Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU: 06 641 56 96
Martin BALOUATA-MALEKA : 05.500 77 82
Urbain Nzabani; Jean-Clotaire DIATOU
Joseph MWISSI NKIENI

Siege de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tel : 05.557.78.71
Mise en pages : TORNADE

A.m.c (Association des médecins du Congo)

La médecine intégrative au cœur d'une conférence animée par le prof Nkoua-Mbon

Considérée comme la médecine de demain, la médecine intégrative résulte de la combinaison de la médecine conventionnelle avec des pratiques complémentaires, dans une approche globale du patient (état physique, mental, émotionnel…), au lieu de se limiter uniquement à la maladie à traiter. Ce sujet d'actualité dans le monde de la santé a fait l'objet d'une conférence, samedi 15 novembre 2026, au centre virtuel de documentation et d'information de l'O.m.s à Brazzaville sur le thème, *«Médecine intégrative, médecine de demain»*. Animée par le prof Jean-Bernard Nkoua-Mbon, professeur en cancérologie médicale et spécialiste en médecine intégrative, cette conférence rentre dans le cadre des activités de l'A.m.c (Association des médecins du Congo) sous le patronage de son président, le prof Richard Roger Urbain Bileckot.

La conférence organisée par l'Association des médecins du Congo avait pour objectif principal de sensibiliser les professionnels de santé aux opportunités offertes par l'I.a (Intelligence artificielle) et les big-data dans le traitement des patients. Les big-data, c'est l'ensemble des données produites et échangées sur Internet à très grande vitesse, dépassant ainsi la capacité des outils de gestion traditionnels.

De nombreux étudiants en médecine ont participé activement à cet événement, témoignant ainsi de l'implication des jeunes générations dans la volonté de répondre aux défis contemporains, tout en promouvant l'innovation dans le domaine médical.

La photo de famille des étudiants en médecine autour du prof Nkoua-Mbon après la conférence

Dans son intervention, le prof Jean-Bernard Nkoua-Mbon a souligné l'importance d'adopter une approche moderne. *«Si nous n'arrivons pas à la modernité, nous serons largués. La médicine dite conventionnelle s'est améliorée à la complémentarité qui vient de l'intelligence artificielle, des big data et des innovations technologiques devenues»*, a-t-il signifié sans ambages. Le célèbre cancérologue congolais a également mis en garde contre une utilisation imprudente et non-maîtrisée de l'I.a, soulignant que des données erronées ont pour conséquence de fausser les résultats. Une rigueur dans l'analyse et la validation des propositions fournies par l'I.a s'impose donc à tout instant.

En ce qui concerne l'application des nouvelles technologies, notamment l'I.a et les big-data, dans le système de santé congolais, il a exprimé ses regrets de voir que cette culture de la modernité ne semble pas prendre. *«Je parle de ça depuis vingt ans, mais le Congo est un pays réfractaire à tout ce qui est nouveau»*, a-t-il déclaré, tout en déplorant le fait que beaucoup de jeunes privilégient la politique, devenue le raccourci pour vite accéder à leurs ambitions, au détriment des sciences et du savoir, freinant ainsi les progrès nécessaires.

Notons que le conférencier a fourni aux participants des connaissances approfondies et un aperçu détaillé sur les avantages et les défis de l'usage de l'Intelligence artificielle et les big-data dans le domaine médical. Des discussions fructueuses ont eu lieu, permettant aux professionnels de santé et aux étudiants en médecine de partager leurs expériences et de discuter des avantages de l'I.a sur le diagnostic médical et l'amélioration des soins de santé.

Roland KOULOUNGOU

Unicef

Les enfants sont exposés aux violences conjugales perpétrées contre leur mère

D'après une analyse régionale inédite, plus de la moitié des enfants vivant en Océanie et près d'un tiers des enfants vivant en Afrique subsaharienne et en Asie centrale et du Sud sont témoins de violences physiques, émotionnelles ou sexuelles, au cours de l'année écoulée. Ce qui reflète l'omniprésence des inégalités et le caractère systémique des maltraitances infligées aux femmes à l'échelle mondiale, selon de nouvelles données de l'Unicef. La publication de ces données est intervenue à la suite de la parution de nouvelles estimations mondiales de la violence à l'égard des femmes, publiées par l'O.m.s pour le compte du Groupe de travail inter-institutions des Nations unies sur les estimations et les données relatives à la violence à l'égard des femmes.

Selon ces estimations, plus de 1 adolescente et femme (âgée de 15 ans ou plus), sur 10, a subi des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire intime au cours des 12 derniers mois. Les conclusions de l'Unicef mettent en évidence l'ampleur mondiale de ces violences, les chiffres indiquant qu'un enfant sur quatre, soit environ 610 millions d'enfants, vit avec une mère victime de violence de la part d'un partenaire. *«Aujourd'hui, des millions de femmes et d'enfants vivent dans des foyers où la violence est quotidienne»*, déplore Catherine Russell, directrice générale de l'Unicef. *«Or, la sécurité et l'autonomie des femmes sont primordiales pour le bien-être des enfants»*, pense-t-elle.

Pour la toute première fois, des données régionales lèvent le voile sur les zones où les femmes et les enfants sont les plus exposés à cette violence. Il en ressort que les dynamiques géographiques de l'exposition des enfants concordent largement avec celles de la violence conjugale observées chez les adolescentes et les femmes.

Selon cette analyse, l'Afrique subsaharienne arrive en deuxième position, après l'Océanie, avec une prévalence de 32%, soit 187 millions d'enfants touchés. Enfin, la majorité des cas dans le monde sont concentrés en Asie centrale et en Asie du Sud, où 29% des enfants de la région sont concernés, ce qui représente 201 millions d'enfants.

Les études montrent que la violence ne nuit pas seulement à la santé et au bien-être des femmes, mais qu'elle a également des répercussions importantes sur le sentiment de sécurité, la santé et l'apprentissage de leurs enfants. Selon l'analyse, qui comprend en outre des données sur la discipline violente, les enfants qui grandissent dans des ménages où les femmes sont victimes de violence sont également nettement plus susceptibles d'être eux-mêmes victimes d'agressions physiques ou psychologiques. Cette exposition accroît également leur risque de continuer d'expérimenter la violence à l'âge adulte, que ce soit en tant que victimes ou auteurs. L'Unicef appelle, par conséquent, les gouvernements et les partenaires à investir dans des solutions éprouvées pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des enfants en:

Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des enfants.

- coordonnant et déployant à plus grande échelle des stratégies visant à réduire simultanément la violence à l'égard des femmes et des enfants, notamment en soutenant les organisations dirigées par des femmes et des filles;
- développant des services axés sur les survivants, afin que les femmes et les enfants puissent être en sécurité et avoir accès aux soins;
- investissant dans la prévention, notamment dans des programmes scolaires et de soutien en matière de parentalité qui promeuvent l'égalité des genres et la non-violence;
- luttant contre les normes sociales néfastes qui sous-tendent les inégalités et la violence, et en amplifiant la voix des survivants et des jeunes.

(Tiré du communiqué de l'UNICEF)

Tribune

Attention danger ! Déjà fragile, la Nation congolaise pourrait l'être davantage

Ces derniers temps, il circule, sur les réseaux sociaux, des écrits à relents xénophobes et racistes qui ne privilégieraient que des Congolais de père et de mère congolais ou autre identification de l'origine non-congolaise du père ou de la mère des citoyens congolais. Ce sont là des dérapages qui pourraient mettre en danger l'équilibre déjà fragile des différentes composantes de la Nation congolaise. Les questions de xénophobie et de racisme étant potentiellement sensibles et explosives.

Par Joseph Ouabari-Mariotti.

Les populations de la République du Congo, comme celles de nombreux autres pays africains sont issues de mélanges culturels et ethniques complexes. Aussi est-il essentiel d'éviter de soulever les questions à connotation xénophobe et raciale, mais travailler plutôt à promouvoir la tolérance, la compréhension et l'inclusion au sein de la Nation, pour mettre celle-ci à l'abri des fractures et des conflits sur un territoire internationalement avéré uni et indivisible.

La reconnaissance de la diversité et de la richesse culturelle de la République du Congo est cruciale pour construire une société plus harmonieuse et plus forte. Et il est capital de se concentrer sur les valeurs de solidarité, de respect et de fraternité qui unissent les Congolais, plutôt que de se laisser diviser par des questions d'origine ou d'identité, quand on sait que l'ensemble des groupes ethniques de la République du Congo vivent les mêmes effets de la non-modernisation des pans entiers du pays. Pour ne prendre que l'exemple du chômage, aucun département de la République du Congo n'est hors d'atteinte de ce fléau social qui ronge à fond la jeunesse congolaise. La pauvreté, elle aussi, est présente sur l'ensemble de l'espace national.

Dans le cas d'espèce, la promotion de l'éducation, de la culture et du dialogue peut aider à prévenir les tensions ethniques et à construire un avenir plus radieux pour le Congo. Aux dirigeants nationaux, à l'échelle étatique, ainsi qu'aux leaders des formations politiques et de la société civile de travailler à prendre des mesures adéquates pour radier les discours clivants qui divisent la Nation, mais encourager ceux qui font l'ascension de l'unité et de la cohésion nationales. Cela peut passer par des initiatives de dialogue, de réconciliation, d'élévation de la tolérance et de la compréhension mutuelle. Les médias et les réseaux sociaux devant jouer un rôle responsable dans la diffusion d'informations et de messages de paix et de largeur d'esprit, plutôt que de contribuer à la propagation de la haine et de la division.

Joseph OUABARI MARIOTTI

67ème anniversaire de la République du Congo

Placide Moudoudou plaide pour une République plus sûre, plus juste et plus inclusive

A l'occasion du 67ème anniversaire de la proclamation de la République du Congo, le Président Denis Sassou-Nguesso a délivré, le 28 novembre 2025, son message sur l'état de la Nation, devant le parlement réuni en congrès. Dans un contexte de pressions sécuritaires, de fortes attentes sociales et de quête de cohésion nationale, il a rappelé les fondements historiques et institutionnels du pays. Constitutionnaliste et enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi, le prof Placide Moudoudou a réagi à ce message, pour éclairer la portée juridique et civique de la commémoration de la fondation de la République. Il plaide pour une République plus sûre, plus juste et plus inclusive.

République et mémoire collective

Pour le Chef de l'État, la célébration du 28 novembre est l'occasion de revisiter l'histoire congolaise, faite de crises et de résilience, et de rappeler que la paix reste la condition de tout progrès durable. Cette dimension mémorielle s'apparente à une pédagogie citoyenne, destinée à prévenir l'oubli de moments cruciaux, notamment les troubles sociopolitiques des années 90. Le prof Moudoudou souligne, quant à lui, la portée fondatrice du 28 novembre 1958, date marquant la naissance de la République et la transition du Moyen-Congo vers une autonomie interne. Cette autonomie représente le transfert effectif de la gestion administrative aux Congolais. Elle constitue, selon le juriste, le socle de la légitimité actuelle: un État se gouvernant par ses propres normes et institutions. Il estime d'ailleurs que cette fête devrait dépasser son cadre institutionnel, pour devenir une célébration populaire, véritablement investie par la société civile, les écoles et les associations, où la pédagogie républicaine demeure insuffisamment valorisée.

Sécurité et ordre public: la République à l'épreuve

La lutte contre le grand banditisme a occupé une place centrale dans le discours présidentiel. Le Chef de l'Etat a décrié une criminalité en expansion, touchant marchés, quartiers populaires et milieux scolaires, perturbant l'économie informelle et menaçant la stabilité sociale. Face à cette situation, il a adopté une posture de fermeté, en affirmant son intention d'être *«intraitable»*. Sur le plan juridique, cette détermination renvoie à la mission constitutionnelle de l'État: garantir la sécurité des citoyens et la continuité de l'ordre public. Placide Moudoudou considère cet axe comme essentiel, car il renvoie au cœur du contrat social républicain: la protection des libertés et l'intégrité du territoire. La sécurité apparaît ainsi comme une condition préalable à l'exercice des droits fondamentaux.

Prof Placide Moudoudou.

Education, jeunesse et égalité: repenser la République

Le Président a également évoqué les investissements consentis dans l'éducation: nouveaux complexes scolaires; lycées; universités de Loango et projet d'université à Oyo. Ces initiatives visent à préparer la jeunesse aux mutations technologiques. Pour le prof Moudoudou, l'école porte une responsabilité centrale dans l'inculcation de la culture républicaine. Il appelle à renforcer l'éducation civique et à promouvoir l'égalité entre les sexes, rappelant qu'aucune femme n'a dirigé un ministère de souveraineté et que la représentation féminine dans les bureaux parlementaires demeure très faible. En se référant à l'article 15 de la Constitution, il affirme que certains «bastions doivent tomber», afin de traduire dans les faits le principe d'égalité.

Développement et diplomatie: la République en projection

Le Président Denis Sassou-Nguesso a présenté un bilan global des actions menées: infrastructures sanitaires; zones agricoles protégées; projets industriels; réhabilitation routière; amélioration de l'accès à l'eau et à l'électricité. Sur le plan international, il a mis en avant la participation du Congo aux grandes instances multilatérales, au Focac (Forum sur la coopération Afrique-Chine), à la Cop30 ou encore à la Décennie onusienne 2027-2036 sur le reboisement. Ces éléments traduisent une volonté d'inscrire la République dans une dynamique de développement accéléré et d'affirmation diplomatique.

Vers une République vivante et inclusive

L'articulation entre le discours présidentiel et l'analyse du prof Moudoudou révèle un enjeu majeur: la République congolaise doit demeurer un ordre juridique vivant, fondé sur l'égalité, la sécurité, l'éducation civique et la participation citoyenne. Le Chef de l'Etat a appelé à l'unité; le constitutionnaliste souligne la nécessité d'une transformation normative, d'une pédagogie renforcée et d'une démocratisation accrue des institutions. Le 28 novembre apparaît, dès lors, comme une célébration à la fois historique et prospective, porteuse d'un projet de société fondé sur la justice, l'inclusion et la stabilité.

Propos retranscrits par
Joseph MWISSI NKIENI

(Suite de la page 8)

donné à a société civile de jouer son rôle au sein de la République. Il a également saisi cette occasion pour rendre un vibrant hommage aux acteurs congolais de la société civile qui ont ouvert la voie à ce travail, depuis des années.

Reconnu pour ses nombreuses contributions, Céphas Germain Ewangui fut en 1991, président d'une des premières O.n.g, les plus actives, reconnues par le système des Nations unies. Sa carrière prolifique, riche de plusieurs décennies d'engagements, témoigne de son dévouement exemplaire au service des causes sociales.

Donnant ses impressions à la presse après la cérémonie, Ugain Kaya Mikala, coordonnateur de l'O.n.g Éveil d'Afrique, a confié que *«cette distinction est un message pour les acteurs de la société civile, de comprendre que la persévérance et notre engagement sur les questions de paix, de développement, d'environnement et de tous les axes qui corroborent la société civile, finissent toujours, aujourd'hui, par être sur le promontoire de l'excellence».*

La photo de famille autour du S.p Ewangui, après la cérémonie.

Roland KOULOUNGOU

Tribune

Avec l'exemple angolais, pourquoi pas un Boulevard des Présidents de la République?

Notre beau et cher pays, le Congo, a célébré, le 28 novembre 2025, le 67ème anniversaire de sa création. Qu'il me soit loisible de nous inviter nous tous, fils et filles du Congo, à l'occasion de ce grand événement qui pointe à l'horizon, à mettre tout en œuvre, pour promouvoir l'unité et la paix dans notre pays et à méditer sur le geste très noble du Président angolais, João Lourenço, qui, au nom de la paix et de l'unité dans son pays, l'Angola, a fait montre d'humilité, pour le bien de son peuple.

En effet, à l'occasion du 50ème anniversaire de l'indépendance

Le Présiddent Fulbert Youlou sur l'écran de Télé-Congo, le 28 novembre 1962.

Le Président Alphonse Massamba-Débat (Septembre 1963-Septembre 1968).

Président Marien Ngouabi.

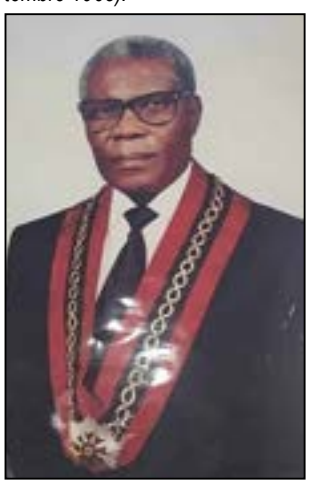

Le Président Pascal Lissouba.

de l'Angola, il a décoré, à titre posthume, ses prédécesseurs et compatriotes, Agostino Neto, Eduardo Dos Santos, Jonas Savimbi, l'ancien leader de l'Unita. Comme quoi, *«pardonner est plus noble et plus rare que celle de se venger»*. Pour le rôle que le Congo a joué dans la lutte pour l'indépendance de l'Angola, le Président Marien Ngouabi a été décoré, à titre posthume, ainsi que le Président Denis Sassou-Nguesso. Un grand honneur pour notre pays.

Dommage que le Président Fulbert Youlou qui s'était battu bec et ongles, d'une part, pour que l'O.u.a reconnaisse le gouvernement angolais en exil (G.r.a.e) dirigé par le président Holden Roberto, et d'autre part, avait donné le premier siège du M.p.l.a à Brazzaville ait été oublié. Ledit siège se trouvait à côté du marché du plateau à Brazzaville. Comme d'ailleurs le Président Alphonse Massamba-Débat qui avait aussi offert au M.p.l.a, son siège dans l'enceinte de l'ancienne tour de contrôle de l'Aéroport de Bacongo, au Quartier Météo. Jusqu'à ce jour, le sigle M.p.l.a reste gravé sur ladite tour et le quartier a pris le nom d'Angola-libre. Tout un symbole!

Ce qui a aussi marqué mon esprit, c'est cette *«absolution»* que le Président João Lourenço a accordée à son prédécesseur, Edouardo Dos Santos, et à son adversaire politique et militaire, l'ancien rebelle Jonas Savimbi. Mon souhait est que l'humilité et l'abaissement dont a fait montre le Président João Lourenço, en prenant ces mesures d'amnistie, de pardon et décoration à titre posthume, inspirent les autorités de notre pays le Congo en général et le Président Denis Sassou-Nguesso en particulier, à ériger une stèle ou un mémorial pour tous nos anciens Présidents de la République ou appeler l'une des grandes avenues ou places de Brazzaville, soit le *«Boulevard des Présidents de la République»* soit la *«Place des Présidents de la République».*

A ce propos, le Président Denis Sassou-Nguesso affirmait en 1991: *«Voilà pourquoi il nous faut de l'unité et la paix pour reconstruire notre pays. Réunir toutes les conditions d'un consensus national a toujours été au centre de nos préoccupations. Nous n'avons jamais cessé de flétrir tout ce qui peut troubler la paix de nos compatriotes, tout ce qui peut nuire à l'unité nationale»* (sic).

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Littérature

Hugues Ngouélondélé a présenté son ouvrage, «Un maire, une ville: Bâtir, servir, transmettre»

Hugues Ngouélondélé, ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, et ancien maire de Brazzaville, a présenté, le jeudi 27 novembre 2025, à l'Hôtel Hilton situé dans les Tours jumelles de Mpila à Brazzaville, son nouvel ouvrage intitulé: *«Un maire, une ville: Bâtir, servir, transmettre»*, d'un volume de 206 pages, publié aux Éditions Michel Lafon, à Paris (France) et préfacé par l'ancien Président béninois, Nicéphore Soglo, qui lui-même aussi ancien maire de Cotonou, la capital du Bénin. Œuvre autobiographique, mêlant témoignage et réflexion, le livre de Hugues Ngouélondélé retrace ses quinze ans à la tête de la mairie de la ville capitale, pour donner en partage une expérience marquante de gouvernance municipale, en mettant en exergue les défis de son amélioration.

La présentation de l'ouvrage de l'ancien maire de Brazzaville s'est faite devant un parterre d'invités prestigieux, des grands noms du monde littéraire congolais, des ministres, des universitaires, des hauts-cadres, etc. Hugues Ngouélondélé a partagé des extraits de son ouvrage, mettant en exergue les défis structurels entravant le bon fonctionnement des collectivités locales. À travers son récit, il dévoile son itinéraire, ses convictions ainsi que sa vision d'une gouvernance municipale de proximité, axée sur le citoyen et l'aspiration à bâtir une ville résiliente, moderne et humaine. L'ouvrage revient sur les avancées réalisées, les succès obtenus ainsi que les défis auxquels il a dû faire face.

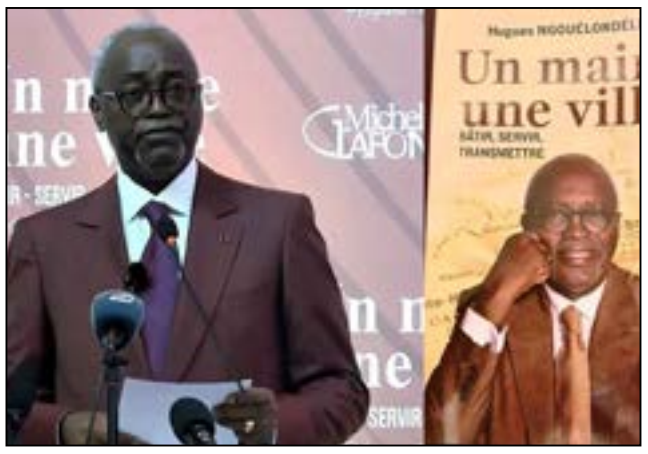

Hugues Ngouélondélé a présenté son ouvrage.

Une vue du pubic pendant la présentation de l'ouvrage.

Dans son allocution, l'auteur a insisté sur les motivations qui m'ont conduit à publier cet ouvrage. *«Dans cet ouvrage, je reviens sur la réalité d'un service parfois mal compris. Souvent confronté à la faiblesse des ressources, mais toujours porté par la volonté de bien faire, de garder le cap malgré les critiques»*, a-t-il déclaré. Il a également exprimé l'espoir que les lecteurs y trouvent une réflexion profonde sur les enjeux de la gouvernance locale.

En abordant les trois concepts clés de son livre, *«bâtir, servir et transmettre»*, il a précisé que *«bâtir, car en février 2003, près de six ans après la guerre du 5 juin 1997, Brazzaville portait encore les stigmates des douloureux événements qui avaient profondément marqué notre capitale. Dans ces conditions, comment assumer le rôle de maire sans intégrer l'exigence fondamentale de reconstruire? Servir, car à la tête d'une grande municipalité comme Brazzaville, être au service des citoyens prend une dimension particulière. Ce mandat exige rigueur, volontarisme et pragmatisme. Transmettre est tout aussi crucial: une expérience non partagée se perd. Transmettre, c'est informer, former et léguer un patrimoine aux futures générations, afin qu'elles puissent apprendre de nos réussites et erreurs sans avoir à réinventer constamment la roue»*.

La critique littéraire de l'ouvrage s'est faite à travers un panel ayant regroupé Charles Nganfouomo, André Patient Bokiba, Firmin Kitsoro Kinzounza et Grégoire Léfouoba. L'événement s'est clôturé par une vente-dédicace du livre suivie d'un vernissage accompagné d'une exposition ayant permis aux participants de découvrir les principales réalisations accomplies au cours des quinze années de mandat de Hugues Ngouélondélé à la tête de la mairie de Brazzaville. Rappelons qu'il s'agit là de son deuxième ouvrage, après *«Le Parti congolais du travail: faire la politique autrement»*, paru en 2016.

Roland KOULOUNGOU

Ambassade d'Allemagne

Trois enseignants congolais formés dans l'enseignement de l'allemand

Trois enseignants congolais, formés dans l'enseignement de l'allemand, ont été présentés jeudi 27 novembre 2025, lors d'une cérémonie officielle à Brazzaville, dans le cadre du Projet de formation des enseignants congolais en allemand. Organisée par l'ambassade d'Allemagne au Congo, la cérémonie était co-présidée par Mme Vera Clemens, première conseillère cheffe de mission adjointe à l'ambassade, et Pierre Stany Pama Ndouma, conseiller chargé de mission au cabinet du ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, en présence d'Armand Jean-Blaise Lououamou, chef du service des programmes à l'I.n.r.a.p (Institut national de recherche et d'action pédagogiques), et Mme Ilka Seltwann, directrice adjointe de Goethe-Institut Cameroun.

Les trois enseignants congolais ont suivi une formation de trois ans, consacrée à la langue et à la pédagogie, à Goethe-Institut Cameroun, à l'Ecole normale supérieure de Yaoundé et à Dresde, en Allemagne, ville jumelée à Brazzaville. Ils étaient partis du pays avec le niveau bac. Il s'agit de Ropha Prince Harmelin Baleketa, Jordy Gurvitch Bola et Monik-François Tsounga Mayela. Ils s'ajoutent à la précédente vague de professeurs de lycée déjà formés pour l'enseignement de la langue allemande.

Dans les allocutions prononcées, on a appris que l'enseignement de la langue allemande ouvre des portes à l'éducation et à la culture, aux opportunités professionnelles et à une compréhension plus profonde de la société allemande. C'est ainsi que Mme Vera Clemens, au nom de l'ambassade de l'Allemagne, s'est référée à Johann Wolfgang von Goethe qui disait, à juste titre, que *«celui qui ne connaît pas de langues étrangères ne connaît rien de sa propre langue. Cette citation, qui rappelle combien le fait de dépasser les limites de la langue renforce notre identité et notre capacité d'expression. L'enseignement de l'allemand renforce le dialogue interculturel. Il permet aux jeunes de découvrir l'Allemagne non seulement sur le plan linguistique, mais aussi intellectuel: ses idées, son histoire et ses valeurs»*.

Les officiels et les enseignants formés

Pour sa part, Mme Ilka Seltwann a souhaité une bonne chance aux enseignants pour leur avenir sur le plan professionnel et personnel. *«En tant qu'enseignants d'allemand, faites bon usage de la langue»*, leur a-t-elle conseillé. Elle les a invités à plus de responsabilité et de rigueur, en ajoutant que *«l'éducation est l'arme la plus puissante au monde»*, disait Nelson Mandela. Au nom de ses collègues enseignants, Monik-François Tsounga Mayela, a pris l'engagement d'assumer leur responsabilité. *«Nous sommes prêts à former, inspirer, à contribuer à l'élévation du niveau éducatif de notre pays. Nous nous engageons à promouvoir un enseignement de qualité, fidèle aux valeurs que nous avons reçues: sérieux, constance et intégrité»*, a-t-elle déclaré.

Mettant fin à la cérémonie, le conseiller Pierre Stany Pama Ndouma a reconnu que *«la langue allemande est l'une des langues enseignées au Congo. Les trois diplômés qui ont rempli avec succès leur formation doivent donner le meilleur d'eux-mêmes»*.

Martin BALOUATA-MALEKA

Boissons douces

La Campagne «Partage un Coca-Cola» est de retour au Congo

La Campagne *«Partage un Coca-Cola»* bat son plein à Brazzaville, avec la société Coca-Cola et son partenaire, Ragec S.a (Rafraichissants, glaces, eau du Congo). Lancée le vendredi 21 novembre 2025, à l'Hôtel Radisson Blu de Brazzaville, celle-ci se poursuit, chaque samedi, pendant un mois, jusqu'au samedi 27 décembre, sur d'autres sites à travers la ville capitale à travers diverses activités passionnantes entre consommateurs.

Les équipes Coca Cola et Ragec S.a.

Les fans de Coca-Cola sont ainsi invités à participer à la campagne, en partageant en ligne leurs moments à l'aide d'un hashtag, transformant ainsi leurs interactions quotidiennes en souvenirs précieux, avec en prime la possibilité de gagner des cadeaux exceptionnels. Les bouteilles Coca-Cola personnalisées sont disponibles dans les centres commerciaux, les lieux de divertissement, les supermarchés, les magasins de détail et d'autres points de vente à travers tout le pays. A Brazzaville, la campagne s'est poursuivie le samedi 29 novembre au Centre sportif de Makélékélé. Le samedi 6 décembre, c'est à l'Esplanade de la Préfecture de Brazzaville, avec comme maître de cérémonie Biz Ice Mosakoli, le samedi 20 décembre, au Rond Mahité, à Mfilou, avec Moustique de dol, et le samedi 27 décembre à l'Esplanade du C.n.r.t.v, à Kombo, avec Pozo Charabia.

Urbain NZABANI

Section football du Club omnisports Etoile du Congo

Sélection de jeunes pépites, grâce à un partenariat avec une agence spécialisée

Une centaine de jeunes joueurs, de 15 à 19 ans, dont certains du Club d'Eboli, équipe réserve de l'Etoile du Congo, ont participé à ce stage de sélection. Ils étaient logés sur place. Au terme de ce travail, l'expert italien a constitué trois groupes, dont un premier groupe de six jeunes joueurs qui sont prêts à être placés en équipes professionnelles, en Afrique et/ou en Europe, un deuxième groupe d'une vingtaine de jeunes joueurs qui le seront dans trois mois et un troisième groupe de 36 jeunes joueurs qui le seront dans six mois. Le reste sera formé progressivement.

Le stage de sélection organisé par la section football du Club omnisports Etoile du Congo s'est déroulé dans un contexte d'absence de championnats nationaux de Ligue 1 et Ligue 2. *«Je vous avoue que ça a été un travail pas facile, car vous êtes sans ignorer que le championnat fait défaut. Mais, quelques têtes sont sorties du lot. J'ai un sentiment de joie, car avec des jeunes qui n'ont pas de championnat depuis près de deux ans, produire un tel travail, c'est à féliciter. Il reste que le championnat commence, pour que le travail se fasse réellement. J'ai fait ce qu'il fallait faire et pour le reste, nous devons continuer à travailler. Je laisse un programme à suivre, en attendant le championnat. Pour le reste, à moi de trouver déjà, là où placer les six jeunes joueurs qui sont prêts»,* a fait savoir l'expert italien.

Juste après le travail de terrain, celui-ci a été reçu par le président d'honneur Dominique Ndinga, sage de l'Etoile du Congo et dépositaire des symboles ancestraux du club. Il était question de lui faire comprendre le but du projet de sélection et de placement des jeunes joueurs. Après plus de deux heures de conversation basée sur l'historique du club, sa vie et son avenir, l'Italien a été séduit par le récit de la création du club.

Pour le sage Dominique Ndinga, c'est un grand moment et une phase importante dans le travail du club qui vise à reprendre son leadership d'antan, au grand bonheur de ses fans. Il a demandé à ce que ce travail de sélection et de placement des jeunes joueurs dans des clubs professionnels soit bien expliqué, pour que les supporteurs le comprennent. A noter que le président Ghislain Ngapela Lendouma n'est pas à sa première action, depuis son arrivée à la tête de la section football de l'Etoile du Congo. Il multiplie les initiatives pour le développement de son club. L'avant-dernière en date est la signature d'un partenariat gagnant-gagnant avec la société de téléphonie mobile Airtel Congo, qui attend d'être concrétisé, dès que le championnat sera lancé.

Le président Ghislain Lendouma accomagné du responsable de l'Agence G.i.m Paolo Grimaldi.

Le responsable de l'Agence G.i.m reçu par le président d'honneur de l'Etoile du Congo Dominique Ndinga.

Photo de famille des jeunes joueurs accompagnés des deux partenaires.

Luze Ernest BAKALA

Fécoju-Da

Le Congo a frappé fort Open de judo Yaoundé 2025

Arrivée en terre camerounaise le 20 novembre dernier par route, les représentants congolais à l'Open de Yaoundé 2025 ont hissé le drapeau congolais très haut, lors de cette compétition de judo en cadets et juniors qui a eu lieu du 21 au 23 novembre 2025. Les Diables-Rouges judo ont remporté au total 12 médailles dont six en or, quatre en argent et deux en bronze. Le Congo, qui n'a présenté que sept judokas, devant les autres pays du monde comme Les Etats-Unis, le Canada, le Luxembourg, etc, qui ont présenté jusqu'à une vingtaine de judokas à chacun, a occupé la quatrième place sur 20 pays d'Europe, d'Amérique et d'Afrique.

On ne le dira jamais assez que le Congo est un pays de talents sportifs, mais les questions d'organisation et de financement plombent son essor. L'Open de judo Yaoundé 2025 est une compétition internationale de judo en cadets, juniors (hommes et dames) et séniors dames. Du 21 au 23 novembre dernier, le Palais polyvalents des sports de Yaoundé a abrité des centaines d'athlètes venus de divers pays d'Afrique, d'Amérique et d'Europe y ont pris part.

Parmi les Nations représentées, il y avait le Congo-Brazzaville qui ne comptait que sept judokas cadets et juniors. Ils ont récolté une moisson bien méritée qui aurait dû être plus large si jamais les autorités sportives avaient pris les précautions de qualifier tous les 64 athlètes prévus à y participer. Seuls sept judokas et deux membres du staff technique ont pris la route, sur fonds propres du président de la Fécoju-Da (Fédération congolaise de judo et disciplines associées). Ils ont occupé la quatrième place du classement général de la compétition sur vingt Nations. Chapeau bas à nos talentueux judokas, qui ont maintenant le regard rivé sur les Jeux de la Francophonie.

Les judoka sortis de l'Open de Yaoundé avec les médailles.

L. E.B

Championnat d'Afrique de pétanque Nouakchott 2025

Les Diables-Rouges ont ramené une médaille d'argent

La 10ème édition du Championnat d'Afrique de pétanque, Nouakchott 2025, s'est déroulée du 22 au 28 novembre 2025, dans la capitale mauritanienne. Le Congo y était représenté par une délégation comprenant quatre boulistes à peine. Ils ont fait le déplacement de Nouakchott, grâce à leur fédération. Au cours de la compétition, les Diables-Rouges ont été sacrés vice-champions à l'épreuve de triplette. En finale, ils ont perdu devant la Tunisie, par le score de 8 à 13, occupant ainsi la deuxième place synonyme de médaille d'argent.

Les Diables-Rouges pétanque arborant leurs médailles d'argent

De retour au pays, le dimanche 30 novembre 2025, les Diables-Rouges boulistes ont été chaleureusement accueillis à l'Aéroport international Maya-Maya de Brazzaville, par les membres de la Fécoboule (Fédération congolaise de pétanque), avec à leur tête, le président de la fédération, Talance Nsouari Mafoumba, et quelques fans de la pétanque.

«Quand nous sommes partis de Brazzaville, nous avions comme objectif d'aller relever les couleurs de notre beau pays. Ainsi, pendant la compétition, nous sommes arrivés jusqu'en finale et nous sommes sortis vice-champions. Ça n'a pas été facile, mais les athlètes ont été résilients, ils ont mouillé le maillot pour le Congo, ils ont vraiment travaillé et durant la compétition, ils ont rencontré le pays organisateur. Imaginez l'ambiance et la pression. Et bien, ils sont quand même passés. Et nous sommes fiers de nos athlètes. En 2024, nous avons gagné la Coupe des Nations que nous avons ramenée à la maison. Cette fois-ci, nous aurions pu faire mieux, si nous avions les moyens pour nous préparer convenablement. Nous nous sommes débrouillés avec nos modestes moyens et nous avons pu ramener une médaille d'argent», a confié le président de la Fécoboule.

L.E BAKALA

Coupe de la Caf

L'As Otohô se relance d'une bonne manière !

Après sa première sortie ratée en Afrique du Sud, devant le Club sud-africain de Stellenbosch (0-1), le dimanche 23 novembre 2025, le club congolais de l'As Otohô s'est relancé, en infligeant une cinglante défaite (4-1) contre le Club algérien du C.r Belouizdad, samedi 29 novembre 2025, au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville. C'était à l'occasion de la deuxième journée (sur six) de la phase de groupes, dans le Groupe C, de la Coupe de la Caf (Confédération africaine de football).

Les poulains du président Maixent Raoul Ominga ont offert un spectacle magnifique, en délivrant une leçon de football à l'équipe algérienne du C.r Belouizdad, dépassée sur le terrain. Ils ont tenu la rencontre de bout en bout, en maîtrisant leurs adversaires qui n'ont pas pu développer leur système de jeu.

Les buts ont été inscrits à la 12ème minute par Jacques Bowamba, la 26ème minute par Diallo Bandiougou, la 29ème minute par Gocime Elenga et la 65ème minute par Rafeli Obili, avant d'assister à la réduction du score par le club algérien, à la 81ème minute, sur penalty bien exécuté par Adberrahmaane Meziane.

Avec sa victoire, l'As Otohô est deuxième dans son groupe, avec 3 points, sur deux matches joués, derrière le Club sud-africain de Stollenbosch qui a 4 points. Reste que les dirigeants de ce club mettent les bouchées doubles, pour une bonne préparation garantissant la montée en puissance du club, même si dans notre contexte, le manque de compétition nationale de football est un gros handicap.

L. E.B